



WWW.CATT.FR

COMITÉ DE L'AIN DE TENNIS DE TABLE

MAISON DES ASSOCIATIONS
250 GRANDE RUE
01660 MÉZÉRIAT

Comité Directeur

Vendredi 12 octobre 2018 au siège du CATT- 20h

Présents : Guillaume Parsus ; Pascal Michaud ; Yannick Lutic ; Jean Robin ; Jean-Marc Focher.

Excusés : Bastien Plaza ; Florian Truchot ; Julien Seytier ; Thibault Léchelle ; Gérard Leroy, Christophe Dubois, Maxime Auffret

Secrétariat : Fabien Lopes

- Préparation AG du 31 octobre 2018

Guillaume Parsus reprend l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

Certains élus ont confirmé leur présence : Claude Chantereau (LAURATT), Arnaud Delalande (adjoint aux sports Mairie de Feillens)

Certains élus se sont déjà excusés : Rachel Dubois (Conseil Départemental) qui prendra sa retraite à la fin du mois d'octobre.

Pour le rapport du Secrétaire, Pascal Michaud orientera son intervention autour de 3 axes : le CNDS, les différentes subventions qu'il est possible d'exploiter pour les clubs, et l'état d'esprit sportif à garder malgré la réforme du coaching.

Thibault Lechelle et Guillaume Parsus vont se pencher sur le Budget Prévisionnel.

Pas de nouvelles candidatures pour l'entrée au Comité Directeur (il reste 2 places à pourvoir).

Fabien Lopes fera son intervention sur la Commission Jeunes Technique et Formation
Jean-Marc Focher s'occupera de la commission sportive

Jean Robin fera une intervention sur les règles du coaching.

Ensuite Fabien Lopes fera une intervention sur le championnat loisir.

Guillaume Parsus demande à Fabien d'imprimer des dossiers du capitaine envoyé par la ligue qui sont très bien fait. Ils seront distribués aux clubs à l'AG.



Comité de l'Ain Tennis de Table – Siret 342 004 090 000 37 –

<http://www.catt.fr>

Maison des associations 250 grande rue 01660 Mézériat - 06.49.61.43.38 - contact@catt.fr

- Point finance

Le Comité a reçu les acomptes de la ligue. Le CATT a déjà facturé la première facture aux clubs. Tous les clubs n'ont pas encore payé, il reste également un club qui n'a pas réglé la facture 6 de la saison 2017/2018. Mais le Comité pourra payer la facture de la ligue.

Le fonctionnement a légèrement changé puisque la facturation a été retirée au cabinet comptable. Fabien Lopes se chargera de faire la facturation. La saisie des pièces comptables reste à la charge du cabinet comptable.

- Point commission Jeunes Technique et Formation

Fabien Lopes fait un point sur le lancement de la saison qui se passe très bien.

Le Criterium Fédéral affiche un nombre intéressant de participants au niveau départemental. Les meilleurs jeunes sont en PN voire en national (4 joueurs en N2 ce qui est excellent).

Les convocations pour les stages départementaux sont lancées.

Fabien Lopes insiste également sur le plaisir qu'il a maintenant à travailler avec tous les entraîneurs qui ont été formés ces dernières années (Johan Carret, Léa Colombet, Florient Poncin, Louis Bornarel) et bien entendu Marie-Charlotte. Cela amène une véritable vague positive dans le département et on voit apparaître pas mal de nouveaux jeunes dans les compétitions, dans les stages. Pascal Michaud prend la parole pour expliquer qu'un animateur qui arrive dans un club apporte plus de qualité et de compétences ce qui est un véritable atout pour les clubs.

Fabien Lopes termine en disant que sa situation actuelle (il attend des enfants dans les semaines qui arrivent) ne lui permet pas de pouvoir être sûr d'être présent sur les prochaines manifestations (stages départementaux, AG, Top Départemental). Cependant qu'il travaille en collaboration avec Marie-Charlotte qui sera opérationnelle s'il devait s'absenter.

- Point commission Arbitre

Nicolas Harel (formateur Arbitre et Juge-Arbitre de Rhône) a animé la formation Arbitre de Club à l'Abergement-Clémenciat et la Formation Arbitre Régional à Méziériat. Il n'y avait pas beaucoup d'inscrits, surtout à la formation AR, mais tout s'est bien passé. Il explique que les JA ne sont plus obligatoire en Régional, il y a une baisse du nombre de formés car cela ne devient plus nécessaire.

- Point commission sportive

Yannick Lutic et Jean-Marc Focher font le point sur le championnat par équipe. Il y a eu un débat au sein de la commission sportive : certains clubs souffrent du manque de



place dans leur salle ce qui les obligent à demander des dérogations pour jouer plus tard (17h-18h). Cela pose un problème pour les visiteurs qui subissent ces dérogations. Cependant que faut-il privilégier pour les clubs qui ont beaucoup de licenciés ? : soit ils essaient de faire jouer le maximum de joueurs donc ils inscrivent plus d'équipes (donc dérogation pour jouer plus tard), ou le Comité interdit ces dérogations ce qui obligera les clubs à inscrire moins d'équipes et empêchera certains de ces licenciés à pouvoir participer au championnat par équipe.

JM Focher explique qu'il est également possible de s'ajuster à la ligue en disant que le match ne pourra pas se jouer plus tard que 14h30 mais pourra se jouer plus tôt (le matin ou vendredi soir).

Une enquête sera envoyée aux clubs pour savoir si jouer à 18h est réellement un problème.

- Formation du CTD

Guillaume Parsus a reçu une demande de Fabien Lopes qui souhaite participer à la formation de préparation au concours de professeur de sport (ministère des sports). La formation coûte 1350€ pour 160h (2 jours par mois pendant 10mois) à Voiron plus les frais de transport, d'hébergement et de repas. Cela va représenter un total de 3 700€ environ.

Fabien Lopes a fait une demande à Uniformation pour la prise en charge de la formation. Au jour de la réunion, la réponse n'était encore pas connue. Un vote est fait pour valider la participation de Fabien à cette formation. Fabien explique également que pour que la formation ouvre il faut qu'il y ait un concours en 2019, qu'il y ait 5 personnes inscrites à la formation.

A l'unanimité, la formation est validée. Fabien se chargera de son inscription.

- Divers

-La commission formation de la ligue est repartie sous l'impulsion d'Annie et Gérard Leroy. En même temps que notre réunion, Marie-Charlotte Hueber est présente à cette commission qui souhaite trouver des solutions pour avoir plus de personnes aux formations.

- Fabien Lopes a reçu un appel du commercial de Metal TT qui lui a présenté ses nouvelles séparations. Elles sont très intéressantes et ne prennent pas beaucoup de place. A voir pour renouveler le matériel très obsolète du CATT.

- Pascal Michaud parle du Ping-Tour à Chatillon/Chalaronne le 23 juin 2019. Le club est à l'initiative de ce Ping Tour niveau 2. Il demande au Comité de l'aide pour cet événement. Marie-Charlotte sera donc mise à disposition du club pour aider à la préparation. Le Comité apportera également une aide humaine lors de la



Comité de l'Ain Tennis de Table – Siret **342 004 090 000 37** –

<http://www.catt.fr>

Maison des associations 250 grande rue 01660 Méziat - **06.49.61.43.38** - contact@catt.fr

manifestation. Le Comité aidera également financièrement si besoin pour la communication.

Fin de la réunion :
23h



COMITÉ DE L'AIN
DE TENNIS DE TABLE

Comité de l'Ain Tennis de Table – Siret **342 004 090 000 37** –
<http://www.catt.fr>
Maison des associations 250 grande rue 01660 Méziat - **06.49.61.43.38** - contact@catt.fr